

# Faut-il gérer la biodiversité ?

par Marie-Thérèse ARNAUD\*,  
Marc DIMANCHE\*\*, Denis GAUTIER\*\*\*  
et Pascal THAVAUD\*

**L**es gestionnaires de l'espace rural sont de plus en plus souvent confrontés au souci de conservation de la biodiversité ; la mise en place de la directive européenne habitat par le réseau Natura 2000 en est l'un des exemples actuels. La conservation de la biodiversité est en effet une idée contemporaine qui arrive après une période (des années 50 à 80) où l'espace rural a été partagé entre des monocultures sur les parties les plus fertiles, et des stades forestiers conséquents à la déprise dans les secteurs difficiles d'exploitation. On constate aujourd'hui que le redéploiement d'activités de type extensif apporte des modifications temporaires de la biodiversité à l'échelle d'un territoire, ce qui est normal puisque les impacts diversifiés de ces activités permettent d'accroître l'hétérogénéité

des milieux au sein d'un même espace biogéographique et d'y révéler, au moins provisoirement, toute la richesse ou biodiversité potentielle des espèces qui peuvent y vivre ; ainsi le pastoralisme apparaît comme une méthode douce de gestion de l'espace apportant des modifications progressives ou le maintien en l'état de milieux à dynamique lente. Il est considéré à ce titre comme un outil favorable au maintien de la biodiversité. Toutefois ce constat n'est validé que par des références très partielles. Un certain nombre de travaux scientifiques mesurent à l'aide de critères divers la biodiversité d'un milieu à un moment donné et, par comparaison aux degrés d'artificialisation existants, en déduisent des hypothèses concernant les relations qui lient les variations de ces critères au mode d'utilisation des milieux concernés. Pour les gestionnaires, il est donc assez difficile, en l'absence de références acquises dans ce but, de passer d'un constat empirique à une maîtrise des techniques qui gèrent la biodiversité, surtout lorsqu'il s'agit de grands espaces et d'un nombre élevé d'espèces ou d'habitats ayant des réponses différentes à un même mode de gestion ; en effet, ce ne seront pas les espèces inféodées à des habitats très particuliers, peu représentés et généralement bien décrits et localisés, qui poseront le plus de problème.

La demande faite au gestionnaire est généralement assez floue et se rapporte généralement aux aspects visibles (espèces, unités paysagères) ou supposés (maintien d'espèces endémiques) de la biodiversité. Si les activités humaines peuvent être considérées au même titre que les autres facteurs naturels comme responsables de la diversité des espèces et des habitats qui peuvent potentiellement exister dans une aire biogéographique donnée, on ne peut pas affirmer qu'elles sont en permanence nécessaires à la nature pour maintenir sa biodiversité.



Photo 1 : Sursemis de trèfle dactyle sous chêne liège dans le massif des Maures

\* C.E.R.P.A.M.

Centre d'études et de réalisations pastorales  
Alpes Méditerranée  
Route de la Durance  
04100 Manosque  
Tél. 04 92 87 47 54

\*\* S I M E

Service interdépartemental montagne-élevage  
Domaine de Saporta  
34970 Lattes  
Tél. 04 67 06 23 50

\*\*\* Maison de la

géographie  
17 rue Abbé de  
l'Epée 34000  
Montpellier  
Tél. 04 67 14 58 58

Photo D.A.

La prise en compte de la biodiversité a pu être abordée lors de l'étude de deux milieux : la châtaigneraie cévenole et la végétation pâturée du massif des Maures (groupements de reconstitution de la suberaie sèche après incendie). Dans les deux cas l'approche par une étude de végétation donne les premiers éléments de la biodiversité visible ; la végétation est l'objet visuel le plus facilement appréhendable et dont les variations sont quasi instantanées après toute intervention sur un milieu ; d'autre part, à grande échelle, le stade de végétation peut être confondu avec l'habitat et son étude fournit des indications sur l'état des conditions favorables à certaines espèces et leurs possibilités d'existence ou de développement.

Pour la châtaigneraie cévenole, on a étudié l'évolution de la végétation, entre 1947 et 1991, dans un paysage sur une surface couvrant un peu plus de deux communes, ayant subi une déprise presque totale entre ces deux dates. Il apparaît que les effets de cette déprise sur les modifications du paysage sont largement dépendantes des conditions écologiques et en particulier topographiques ; il faut signaler à ce sujet que les choix de localisation de culture étaient autrefois également en accord avec ces conditions topographiques ce qui explique en partie l'inertie paysagère. Les variations sont plus importantes et plus perceptibles (à l'échelle de temps considérée) sur les zones d'adret que sur les zones d'ubac. L'arrêt des pratiques culturales semble avoir un poids moins important que les facteurs abiotiques sur l'aspect de la végétation ; sur un grand nombre de parcelles la densité, le couvert et la composition des châtaigneraies sont plus divers que par le passé et créent une multitude de grou-

gements végétaux. C'est donc l'environnement géographique général qui fixera l'objectif de gestion ; en cas de non-gestion la maille du paysage dépendra de celle de la topographie.

Sur le Massif des Maures un programme de recherche pluridisciplinaire concernant l'impact d'un aménagement pastoral d'une zone incendiée sur la faune (1) et la flore a été conduit pendant 3 ans. Le stade de végétation est un indicateur de la richesse spécifique, et c'est la juxtaposition des différents stades de végétation et de l'environnement du site aménagé et pâturé qui permet de maintenir la biodiversité ou de la rétablir plus ou moins rapidement. Il a été montré que le pastoralisme peut accélérer les variations de la diversité mais que son impact dans le temps sur les structures de végétation est limité après abandon. Il est donc nécessaire de raisonner à l'échelle d'une partie du Massif ; en effet, compte tenu de la dynamique rapide de la végétation les interventions permettront un maintien de la proportion relative des divers stades de végétation qui sera favorable à la plupart des espèces.

Il apparaît donc, que sur la plupart des milieux, c'est la vitesse d'évolution de la végétation, en relation avec les conditions de milieu qui déterminera en grande partie l'impact ou la résilience des pratiques sur la biodiversité visible, et que vouloir artificiellement essayer de conserver un milieu aussi riche que possible pendant une longue période (surtout lorsque les interventions sont coûteuses) demande une étude approfondie, interférente et intégrée des espèces les plus importantes et des pratiques de gestion.

1 - On fait l'hypothèse, en zone méditerranéenne, que des interventions raisonnées et peu violentes n'ont qu'un effet limité dans le temps et ne compromettent pas à long terme la conservation de la biodiversité potentielle, même si la biodiversité constatée à des moments divers varie.

2 - Même lorsque les méthodes de gestion sont ou paraissent être favorables au maintien de la biodiversité, il est nécessaire de préserver les possibilités d'évolution de ces pratiques en regard avec la progression des techniques et les changements de conditions économiques ; ces évolutions économiques peuvent conduire à des changements de localisation des activités humaines ; c'est donc à l'échelle d'un territoire suffisamment vaste qu'il faudra raisonner et connaître les dynamiques des populations d'espèces et des écosystèmes et leur amplitude écologique afin de fournir une marge de manœuvre pour la gestion.

3- Dans le cas où l'objectif est fixé à court ou moyen terme il est nécessaire de rechercher des références concernant les pratiques et combinaisons de pratiques à utiliser pour atteindre cet objectif à chaque niveau d'échelle de la parcelle au territoire.

Un certain nombre de références et d'indicateurs permettant d'évaluer l'état d'un milieu soumis à un certain type de gestion, sont donc à rechercher car actuellement il n'existe que peu de données concernant l'effet positif ou négatif des pratiques actuelles de gestion sur les écosystèmes ; ces études doivent être abordées sous l'angle de la dynamique spatiale et temporelle des écosystèmes et des pratiques afin de ne pas figer des situations.

## Conclusions

Le manque actuel de référence concernant les relations biodiversité-gestion nous conduisent à trois types d'attitude :

**M.-T.A., M.D.,  
P.T., D.G.**

(1) L'étude de la faune a été réalisée par Ph. ORSINI, J.-P. LUMARET, L. BIGOT, A. CHAULIAC, F. MOULINIER, T. VARENNE, F. BILLY et P. MOULET; cet aspect ne sera pas décrit ici.